

Inflation : où en sont les associations ?

Le Mouvement associatif et Recherches & solidarités ont mené une enquête afin de rendre compte des effets de l'inflation sur les associations. Nous vous en livrons ici les principaux enseignements.



A lors que l'inflation s'est imposée dans le débat public en ce début d'année comme un sujet majeur pour les entreprises et les particuliers, les associations n'en demeurent pas moins concernées par ses effets. Pourtant, l'enquête nous montre que malgré un impact significatif sur les finances et les activités des associations, celles-ci ne mobilisent que très peu les différents dispositifs d'aides déployés par le gouvernement tel que le bouclier tarifaire contre la hausse de l'énergie.

Incertitudes à tous les niveaux

Un des premiers enseignements de l'étude est sans aucun doute que, si toutes les associations ne sont pas concernées de la même manière par l'inflation, elles sont toutes exposées par ses effets à différents niveaux. Par exemple, les plus petites, qui fonctionnent davantage avec des bénévoles, sont particulièrement inquiètes sur la manière dont l'inflation va agir sur les bénévoles ou les adhérents. À l'inverse, celles de taille plus importante, qui fonctionnent avec davantage de salariés, auront des craintes sur la hausse des charges. De manière générale, un tiers des associations ont eu un résultat financier inférieur à leurs prévisions.

Ces chiffres s'expliquent à la fois par la hausse des prix, l'impact de l'inflation sur les adhérents, la hausse du coût de l'énergie, mais aussi la hausse des salaires pour les associations employeuses. Autant d'éléments sur lesquels les associations peinent à trouver des perspectives pour l'année 2023. Ainsi, 60 % d'entre elles expriment des craintes pour l'année en cours dont 28 % expriment de graves préoccupations (14 %), des choix difficiles à faire (10 %) ou bien encore le risque de cessation d'activité (4 %).

En d'autres termes, l'inflation génère de l'incertitude particulièrement forte sur les associations en impactant à la fois leurs activités et leur santé financière. Une association de loisirs témoigne : « C'est la première année où nous n'avons aucune vision de la réalisation du budget 2023. Il y a tellement d'incertitudes sur plusieurs paramètres que nous ne pouvons pas faire de projection. On avance au jour le jour. »

Méconnaissance des dispositifs

Pourtant, alors que les besoins ne manquent pas, les dispositifs d'aides apparaissent comme particulièrement peu utilisés pour les associations. Sur l'ensemble de l'échantillon interrogé par Le Mouvement associatif et Recherches & solidari-

tés, seulement 2 % déclarent bénéficier des protections tarifaires concernant la hausse des prix de l'énergie ! Plus d'une association sur deux (52 %) ne connaissait même pas l'existence de ces aides tandis que 29 % des dirigeants pensaient que leur association ne pouvait pas en profiter.

L'enquête ayant eu lieu au mois de février et la campagne du gouvernement sur ces aides s'étant étendue au-delà, on peut imaginer des chiffres légèrement différents aujourd'hui. Pourtant, ces 2 % d'associations bénéficiaires illustrent bien la nécessité d'approfondir l'information et la pédagogie sur un sujet comme l'énergie. Les particularités techniques des questions énergétiques peuvent démobiliser les acteurs associatifs qui ont parfois du mal dans leurs démarches administratives compte tenu de leurs spécificités.

Cercle vicieux

L'enquête a révélé une forme de cercle vicieux pour les associations dans les stratégies qu'elles peuvent mettre en place pour répondre à l'inflation. En effet, une des solutions pour assumer la hausse des charges passe par l'augmentation du prix de certaines de leurs activités. Une association de loisirs explique par exemple : « Nous proposons des repas à prix coût-